Formulaire de demande: Formulaire de demande de remboursement pour la spécialité BARACLUDE 1 mg (§ 4270000 du chapitre IV de l'A.R. du 21.12.2001)				
I. Identification bénéficiaire (nom, prénom, numéro d'inscription):				
II. ⊔ Première demande:				
Je, soussigné médecin-spécialiste en gastro-entérologie ou en médecine interne, déclare que l(e)(a) patient(e) adulte ci-dessus, présente une hépatite B chronique où un traitement par la lamivudine d'au moins 6 mois est devenu inefficace. J'arrête le traitement de la lamivudine. Le bilan de l'hépatite B chronique résistante à la lamivudine comprend tous les éléments suivants:				
⊔ antigène HBs présent sous prise de la lamivudine et				
⊔ antigène HBe				
présent. Je m'engage à arrêter le traitement par BARACLUDE lorsque le taux d'ALAT augmente ou l'image histologique s'aggrave, ainsi qu'après séroconversion HBe démontrée par au moins 2 examens biologiques réalisés à au moins 6 mois d'intervalle				
ou ⊔ absent. (= mutant précore). Je m'engage à arrêter le traitement par BARACLUDE lorsque le taux d'ALAT augmente ou l'image histologique s'aggrave, ainsi qu'après séroconversion HBs démontrée par au moins 2 examens biologiques réalisés à au moins 6 mois d'intervalle				
et				
⊔ le taux de VHB-ADN est deIU/ml (au moins 2.000 IU/ml) et				
⊔ deux taux d'ALAT élevés dans le passé et				
□ une biopsie hépatique dont l'examen histologique démontre une inflammation et/ou fibrose, actuellement ou dans le passé. Cette ponction hépatique n'est pas requise en cas d'hémophilie □ ou traitement par anticoagulants □				
Je demande le remboursement du BARACLUDE 1 mg à une posologie maximale de 1 mg par jour.				
Sur demande, j'envoie les pièces justificatives qui soutiennent la situation attestée de mon patient, au médecin conseil de l'organisme assureur.				
III. ⊔ Demande de prolongation:				
Je, soussigné médecin-spécialiste en gastro-entérologie ou médecine interne, demande pour le patient adulte mentionné ci-dessus, qui présente une hépatite B chronique, la prolongation du remboursement de BARACLUDE 1 mg :				
⊔ antigène HBe				
□ présent dès le début du traitement. Lors d'un contrôle récent, il s'avère que l'antigène HBe persiste. Je m'engage à arrêter le traitement par BARACLUDE lorsque le taux d'ALAT augmente ou l'image histologique s'aggrave, ainsi qu'après séroconversion HBe démontrée par au moins 2 examens biologiques réalisés à au moins 6 mois d'intervalle.				
ou ⊔ absent dès le début du traitement (mutant précore). Lors d'un contrôle récent, il s'avère que l'antigène HBs persiste. Je m'engage à arrêter le traitement par BARACLUDE lorsque le taux d'ALAT augmente ou l'image histologique s'aggrave, ainsi qu'après séroconversion HBs démontrée par au moins 2 examens biologiques réalisés à au moins 6 mois d'intervalle. et				
⊔ le taux d'ALAT était récemment normal.				
Je demande la prolongation du remboursement du BARACLUDE 1 mg à une posologie maximale de 1 mg par jour.				
Sur demande, j'envoie les pièces justificatives qui soutiennent la situation attestée de mon patient, au médecin conseil de l'organisme assureur.				
IV. Identification du médecin (nom, prénom, adresse, n° INAMI):				
(nom)				
(prénom)				

(cachet)	 (signature du médecin)